

**DIRECTION DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE  
DES PROJETS HYDRIQUES ET INDUSTRIELS**

**Avis sur la recevabilité de l'étude d'impact  
pour le projet de réparation des piles du pont Charles-de-Gaulle  
sur le territoire des municipalités de Montréal et Terrebonne  
par le ministère des Transports**

**Dossier 3211-02-285**

**Le 29 octobre 2020**

**Ministère  
de l'Environnement  
et de la Lutte contre  
les changements  
climatiques**

**Québec** 



## INTRODUCTION

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, la Direction de l'évaluation environnementale des projets hydriques et industriels (DÉEPhi) a le mandat de vérifier si l'étude d'impact concernant le projet de réparation des piles du pont Charles-de-Gaulle entre Montréal et Terrebonne par le ministère des Transports est recevable soit, qu'elle traite de manière satisfaisante des sujets qu'elle doit aborder selon la directive ministérielle.

Le présent document résulte de cette vérification et constitue l'avis du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) sur la recevabilité de cette étude d'impact sur l'environnement.

L'avis présente d'abord un historique des principales étapes de la procédure franchies à ce jour et une description sommaire du projet. Il énumère par la suite les documents sur lesquels se base l'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact, indique le résultat de cette évaluation ainsi que la recommandation au ministre concernant la période d'information publique.

### 1. HISTORIQUE DU DOSSIER

Le tableau suivant présente la chronologie des principales étapes franchies par le projet, dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

Date	Événement
2012-11-08	Réception de l'avis de projet
2012-11-21	Délivrance de la directive ministérielle
2014-02-20	Réception de l'étude d'impact
2014-05-01	Transmission à l'initiateur de projet du document de questions et commentaires issu de la consultation intra et inter ministérielle
2014-11-14	Réception des réponses fournies par l'initiateur de projet
2015-04-13	Transmission à l'initiateur de projet du deuxième document de questions et commentaires issu de la consultation intra et inter ministérielle
2015-08-28	Réception des réponses à la 2 <sup>e</sup> série de questions fournies par l'initiateur de projet
2015-11-17	Réception d'une demande de l'initiateur d'interruption temporaire de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement
2019-06-06	Réception d'un document complémentaire de l'initiateur visant à réactiver la procédure
2019-06-17	Dépôt de l'étude d'impact au registre
2019-11-05	Transmission à l'initiateur de projet du troisième document de questions et commentaires issu de la consultation intra et inter ministérielle
2020-10-14	Réception des réponses à la 3 <sup>e</sup> série de questions fournies par l'initiateur de projet

## 2. DESCRIPTION DU PROJET

Le pont Charles-de-Gaulle, construit en 1965, traverse la rivière des Prairies dans l'axe de l'autoroute 40 entre Montréal et Terrebonne. Il s'agit d'un axe routier important pour l'est de l'Île de Montréal et pour les villes présentes sur la rive nord de la rivière des Prairies.

Le ministère des Transports du Québec (MTQ) entend procéder à la réparation des piles du pont Charles-de-Gaulle. En effet, les inspections réalisées dans les dernières années ont révélé la présence d'affouillement et des défauts de matériaux sur les piles et sur d'autres composantes du pont, pour lesquels des réparations sont requises. Les travaux permettront de maintenir l'infrastructure sécuritaire et de prolonger la durée de vie utile du pont pour une période estimée de 20 ans.

Le projet prévoit la réparation de fissures par la mise en place d'une surépaisseur de béton sur les 12 piles qui sont situées dans l'eau (piles 2 à 13). La réparation de la semelle d'une pile (pile 9), ainsi que l'enrochement à la base de 7 piles (piles 4, 5, 7 à 11) sont également prévus. Les travaux seront effectués à partir d'ouvrages temporaires qui seront aménagés, tels que des jetées en enrochement et des batardeaux, combinés à l'utilisation de barges. Les travaux affecteront une superficie maximale de 13 646 m<sup>2</sup> de littoral, dont 6 270 m<sup>2</sup> sont des empiètements permanents et 7 376 m<sup>2</sup> sont des empiètements temporaires.

L'estimation préliminaire du coût des travaux faite par l'initiateur s'élève à près de 21 millions de dollars. L'initiateur envisage réaliser son projet sur une période de 3 ans.

## 3. ÉVALUATION DE LA RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT

L'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact a été effectuée par la DÉEPHI en collaboration avec les unités administratives concernées du MELCC ainsi que les ministères suivants :

- la Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de Montréal et Laval;
- la Direction de l'expertise climatique;
- la Direction des politiques climatiques;
- la Direction de la qualité des milieux aquatiques;
- la Direction de l'expertise hydrique et atmosphérique;
- la Direction de la protection des espèces et des milieux naturels;
- la Direction des aires protégées;
- le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;
- le ministère de la Sécurité publique;
- le ministère de la Culture et des Communications;
- le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;
- le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs;
- le ministère de la Santé et des Services sociaux.

L'avis de recevabilité a été formulé à partir de l'analyse des documents suivants :

- MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC – DIRECTION DE L'ÎLE-DE-MONTRÉAL. *Projet de réparation des piles du pont Charles-de-Gaulle entre Montréal et Terrebonne – Étude d'impact sur l'environnement – Rapport final*, par Consultants Dessau, février 2014, totalisant environ 358 pages incluant 7 annexes;
- MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC – DIRECTION DE L'ÎLE-DE-MONTRÉAL. *Projet de réparation des piles du pont Charles-de-Gaulle entre Montréal et Terrebonne – Addenda à l'étude d'impact sur l'environnement – Réponses aux questions et commentaires du 1<sup>er</sup> mai 2014*, par Consultants Dessau, novembre 2014, totalisant environ 68 pages incluant 4 annexes;
- MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC – DIRECTION DE L'ÎLE-DE-MONTRÉAL. *Avant-projet – Travaux de réparation du pont Charles-de-Gaulle (P-09782) – Autoroute 40 au-dessus de la Rivière-des-Prairies à Montréal*, par le Groupe-conseil Roche ltée, 22 novembre 2012, totalisant environ 170 pages incluant 9 annexes;
- MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC – DIRECTION DES STRUCTURES. *Avis technique – Pont de l'autoroute 40 – Charles-de-Gaulle au-dessus de la rivière des Prairies – Projet n° : P-09782*, 11 mars 2015, totalisant environ 57 pages incluant 3 annexes;
- MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC – DIRECTION DE L'ÎLE-DE-MONTRÉAL. *Projet de réparation des piles du pont Charles-de-Gaulle entre Montréal et Terrebonne – Addenda 2 à l'étude d'impact sur l'environnement – Réponses à la 2<sup>e</sup> série de questions et commentaires du 13 avril 2015*, par Consultants Stantec Experts-conseils ltée, août 2015, totalisant environ 32 pages incluant 3 annexes;
- Lettre de M. Fadi Moubayed, directeur à la direction de l'Île-de-Montréal du ministère des Transports, à M. Hervé Chatagnier du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, datée du 4 novembre 2015, concernant une demande d'interruption temporaire de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement du projet, 2 pages;
- MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC – DIRECTION DE L'ÎLE-DE-MONTRÉAL. *Projet de réparation des piles du pont Charles-de-Gaulle entre Montréal et Terrebonne – Document complémentaire à l'étude d'impact sur l'environnement*, concernant la réactivation de la procédure d'évaluation environnementale et la mise à jour du projet, par le Ministère des Transports, juin 2019, totalisant environ 41 pages incluant 4 annexes;
- MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC – DIRECTION DE L'ÎLE-DE-MONTRÉAL. *Projet de réparation des piles du pont Charles-de-Gaulle entre Montréal et Terrebonne – Document de réponses à la 3<sup>e</sup> série de questions et commentaires du 5 novembre 2019*, par le Ministère des Transports, octobre 2020, totalisant environ 113 pages incluant 4 annexes;

L'analyse du dossier faite en consultation avec les ministères démontre que l'étude d'impact, incluant les documents complémentaires, répond de façon satisfaisante aux exigences de la directive du ministre datée de novembre 2012.

Par ailleurs, l'initiateur s'est engagé à déposer un résumé de l'étude d'impact avant le début de la période d'information publique.

### **RECOMMANDATION AU MINISTRE**

Considérant que l'étude d'impact déposée répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle, nous recommandons que soit entreprise l'étape d'information publique prévue à l'article 31.3.5 de la Loi.



**Mireille Bélanger**, géographe  
Chargée de projet

Direction de l'évaluation environnementale des projets hydriques et industriels